

Gestion intégrée du Saint-Laurent**LE COMITÉ ZIP DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE COORDONNERA
LES ACTIVITÉS DE LA TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE**

Cap-aux-Meules, le 22 septembre 2014 – Le député des Îles-de-la-Madeleine, M. Germain Chevarie, annonce, au nom du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, la désignation du Comité Zone d'intervention prioritaire (ZIP) des Îles-de-la-Madeleine à titre d'organisme responsable de la mise sur pied et de la coordination d'une future Table de concertation régionale des Îles-de-la-Madeleine. Appuyée par la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et effectuée dans le cadre de la mise en œuvre de la gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL), cette désignation s'accompagne d'un soutien financier totalisant 625 000 \$ pour les cinq prochaines années.

« Qu'il soit question d'élévation du niveau de la mer, d'érosion des berges, ou d'événements météorologiques extrêmes plus fréquents ou plus intenses, les changements climatiques ont de lourdes conséquences sur le milieu insulaire. Pour relever les défis que pose la gestion de l'eau, la collaboration des intervenants locaux et régionaux est essentielle. Je suis persuadé que le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine saura exercer son leadership afin de mobiliser les différents acteurs autour des enjeux environnementaux qui touchent tout l'archipel, car nous pouvons tous ensemble faire une différence non seulement dans nos milieux, mais ultimement sur toute la planète. », a déclaré le ministre Heurtel.

Cette annonce s'inscrit dans le cadre des dispositions prévues par la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection. Cette loi définit les modalités d'une gouvernance de l'eau fondée sur une gestion intégrée et concertée de l'exceptionnel réseau hydrographique que forme le Saint-Laurent. La mise en œuvre de la gestion intégrée du Saint-Laurent s'inscrit également dans le cadre de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent 2011-2026.

« Les travaux de cette table de concertation régionale seront l'occasion de mobiliser les acteurs du milieu autour d'enjeux locaux et régionaux et d'harmoniser leurs actions pour mieux protéger et valoriser les richesses inestimables dont regorgent les îles de la Madeleine et le golfe du Saint-Laurent », a affirmé le député Chevarie.

Gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL)

La GISL est un processus permanent basé sur la concertation de l'ensemble des décideurs et des usagers pour une planification et une meilleure harmonisation des mesures de protection et d'utilisation des ressources de cet important écosystème. Ce processus se concrétise par la mise sur pied progressive de 12 tables de concertation

régionales (TCR) tout le long du Saint-Laurent et par la tenue du Forum Saint-Laurent, qui regroupe annuellement les acteurs touchés par ces enjeux.

À ce jour, trois tables de concertation régionales ont été créées, soit celles des régions du Sud de l'estuaire moyen, de Québec et du lac Saint-Pierre. Selon la convention de contribution financière signée avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, les TCR disposent d'un maximum de cinq ans pour élaborer un plan de gestion intégrée régional (PGIR) représentatif des préoccupations et des priorités d'action locales.

En acceptant le mandat qu'on lui a proposé, le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine devra s'assurer d'une représentation équilibrée des divers utilisateurs et milieux intéressés dans le cadre des travaux de cette nouvelle TCR. Il devient responsable de coordonner l'élaboration et la mise en œuvre d'un PGIR comprenant des interventions à réaliser, notamment en matière de conservation et de mise en valeur de l'eau, des milieux riverains et des écosystèmes aquatiques dans cette zone du golfe du Saint-Laurent. La préservation des écosystèmes, la mise en valeur des milieux humides, la protection de l'eau potable, la lutte contre l'érosion des berges et contre l'introduction d'espèces marines envahissantes et l'impact des changements climatiques sur ces problématiques sont parmi les enjeux susceptibles de retenir l'attention.

Le ministre a également tenu à souligner que l'économie des Îles-de-la-Madeleine est intimement liée à la présence du Saint-Laurent : « La lutte contre les changements climatiques nous oblige à innover et à revoir ensemble nos façons de faire dans une diversité de domaines, notamment en matière de gestion de l'eau. Cet enjeu renferme de nombreuses opportunités à saisir pour stimuler le développement de secteurs émergents et relancer l'économie des Îles-de-la-Madeleine, mais également de toutes les régions du Québec. »

- 30 -

SOURCE

Gil Thériault
Attaché politique
Bureau de comté du député des Îles-de-la-Madeleine
Tél. : 418 986-4140

INFORMATION

Relations médias
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Tél. : 418 521-3991